

20.11.2021 – 10:55 Uhr

## **Société Suisse des Entrepreneurs: Sondage national auprès de 600 contremaîtres : satisfaits du salaire, ils souhaitent de la flexibilité et une meilleure planification**

Zurich (ots) -

**Une nouvelle étude de la Société Suisse des Entrepreneurs menée auprès d'environ 600 contremaîtres de toute la Suisse montre qu'une grande majorité d'entre eux sont satisfaits de leur salaire. En revanche, les contremaîtres souhaitent pouvoir organiser leur quotidien professionnel de manière plus flexible. 92% d'entre eux disent que la pression du temps est trop forte. La qualité douteuse du travail de planification, les délais trop serrés pour les marchés publics et le manque de professionnalisme des maîtres d'ouvrage en sont responsables.**

Les cadres tels que les contremaîtres sont des personnes clés sur un chantier. Ces spécialistes sont actuellement très recherchés. Ils jouent un rôle important en tant qu'interlocuteurs entre le personnel du chantier et les donneurs d'ordre et les planificateurs. Les besoins des contremaîtres et leur perception du quotidien professionnel sont donc d'un grand intérêt pour la branche. C'est pourquoi la Société Suisse des Entrepreneurs s'est adressée directement à ces travailleurs afin de déterminer leurs principales préoccupations. Entre le 22 septembre et le 7 novembre 2021, 563 contremaîtres des quatre régions du pays ont participé au sondage. Les résultats réservent quelques surprises : les réponses des contremaîtres contredisent ce qu'affirment régulièrement les syndicats, à savoir qu'un niveau de salaire trop bas serait à l'origine du manque de main-d'oeuvre qualifiée. Bien que la question de la satisfaction par rapport au salaire ait été explicitement posée, d'autres problèmes arrivent au premier plan.

### **Qualité de la planification, délais impartis et manque de professionnalisme**

92% des contremaîtres parlent d'une forte pression du temps dans les projets de construction. Dans pratiquement les mêmes proportions, ils dénoncent des délais irréalistes pour les appels d'offres publics, la qualité insuffisante des travaux de planification et un manque de professionnalisme des maîtres d'ouvrage. Le contremaître et le personnel de chantier doivent compenser sur le terrain des plans de mauvaise qualité. Une meilleure planification commune entre les planificateurs et les exécutants avant le début des travaux permettrait de détendre considérablement la situation.

Une autre critique porte sur l'intense concurrence sur les prix lorsque la Confédération, les cantons ou les communes attribuent des mandats de construction. En 2020, dans le cadre de la révision de la loi sur les marchés publics, la Société Suisse des Entrepreneurs a activement soutenu le changement de paradigme pour passer d'une concurrence axée sur le prix à une concurrence axée sur la qualité. Les effets de ce changement de paradigme dépendent de son application et d'une mise en oeuvre conséquente par les pouvoirs adjudicateurs publics à tous les échelons fédéraux.

### **Les entreprises devraient envisager des augmentations de salaire individuelles**

En ce qui concerne la question salariale, 68% des contremaîtres interrogés sont satisfaits, voire très satisfaits de leur salaire. 32% estiment que leur salaire est plutôt injuste par rapport à leurs performances. Dans le métier de contremaître, l'expérience professionnelle et de bonnes performances permettent d'augmenter rapidement les salaires individuels.

Trois contremaîtres sur cinq aimeraient organiser leur quotidien professionnel de manière plus flexible, mais quatre sur cinq disent que cela n'est guère possible chez leur employeur. C'est là que les entreprises de construction doivent devenir plus attractives pour leurs employés. Un compte annuel du temps de travail pourrait remédier à cette situation. Mais l'étude le constate aussi : aujourd'hui, la grande majorité des contremaîtres travaillent délibérément à plein temps et environ deux tiers d'entre eux souhaitent maintenir leur taux d'occupation de 100%. Un tiers des contremaîtres vise un taux d'occupation de 80%, alors que le souhait d'un taux d'occupation inférieur à 80% n'a été exprimé que très rarement.

### **Informations complémentaires :**

Sondage auprès des contremaîtres 2021 de la Société Suisse des Entrepreneurs à télécharger : <http://ots.ch/LgPQ3s>

Contact:

Bernhard Salzmann  
responsable Politique + Communication de la SSE  
Tél.: +41/78/762'45'31  
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Corine Fiechter  
responsable communication pour la Suisse romande de la SSE  
Tél.: +41/79/306'54'12  
E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100881502> abgerufen werden.